

## POSTE A POURVOIR

**Intitulé** : Délégué inter-départemental au sein de l'UFOLEP, fédération sportive affinitaire.

**Lieu** : Poste basé à **Vesoul** avec un champ d'actions défini sur les départements du Doubs et de la Haute-Saône

**Type de contrat** : CDI

**Classification du poste, rémunération** Groupe 4 de la convention du sport. 1805 € Brut mensuel

**Durée du travail hebdomadaire** : 35 h, modulable. Possibilité de travail le soir, les week end et jours fériés de manière ponctuelle.

**Date de l'embauche** : Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> octobre 2019. Candidatures à déposer pour le 15 septembre, la commission de recrutement se réunissant le mercredi 18 septembre matin.

**Qualification minimum requise** Minimum Licence STAPS ou BPJEPS activités sportives ou éducateur sportif en possession d'une carte professionnelle.

Compétences requises :

**Savoir :**

- Connaissance du milieu associatif
- Connaissance du milieu sportif
- Connaissance de l'environnement et des partenaires institutionnels
- Connaissance des techniques d'animation
- Connaissance du cadre réglementaire associatif et sportif

**Savoir-faire :**

- Diagnostic de territoire et en tirer des perspectives de développement
- Gestion de projets
- Gestion administrative
- Gestion financière

**Savoir-être :**

- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie
- Capacité d'écoute et de synthèse
- Rigueur, organisation
- Dynamisme
- Adaptabilité

**Missions** : Sous la responsabilité hiérarchique des comités UFOLEP de la Haute Saône et du Doubs ou de ses représentants, le ou la délégué-e assure le fonctionnement quotidien et le développement des activités de l'UFOLEP. A ce titre il est attendu :

- **Développement des activités sportives** inscrites dans le plan de développement de l'UFOLEP.
- **Soutien à la vie associative.** Etre force de proposition et à l'écoute des associations affiliées à l'UFOLEP dans leurs problématiques et projets de développement.
- **Gestion des actions de formation** proposées par l'UFOLEP (Brevets fédéraux, PSC1, CQP ALS, etc)
- **Mise en œuvre du projet de développement**, défini par les comités 70/25, le délégué devra mettre en œuvre ce plan sur le territoire et développer les actions fédérales validées par les comités.
- **Gestion des rencontres sportives** organisées par les comités, y compris dans l'animation des commissions techniques et des aspects de gestion des calendriers. Le délégué sera un support des clubs dans ces différentes commissions.
- Réalisation **des tâches administratives** liées au fonctionnement quotidien des comités.
- **Travail en équipe avec les services de la ligue de l'Enseignement** (Affiliation/assurance, etc.).

La mise en œuvre de ces missions nécessite de l'autonomie dans le travail, une bonne capacité d'initiative et un investissement personnel. Les horaires sont cadrés mais nécessiteront de la souplesse pour répondre aux nécessités de présence du délégué sur le terrain (formations, réunions, accompagnement des bénévoles dans les associations, ...). Situé au cœur d'un réseau d'associations, fondé essentiellement sur des relations humaines, le poste requiert de bonnes capacités de communication et d'échange.

La lettre de candidature, accompagnée d'un CV est à adresser à

**M. le Président, Comité UFOLEP 70**  
**29 boulevard Charles de Gaulle**  
**BP 30 137**  
**70003 VESOUL CEDEX**  
**ou**  
**ufolep.fo170@wanadoo.fr**

Renseignements sur l'UFOLEP : <http://ufolepbfsc.org>